



ATTESTATION RACCORDEMENT

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement Communal du « Carrefour de Paris » sur la Commune de MOYON-VILLAGES, le service des eaux de ST LO AGGLO et la Commune autorise le raccordement de ce projet au réseau assainissement EAUX PLUVIALES existant : fossé du chemin rural de la Prévosté, avec un débit de fuite de 3 l/s par hectare et surverse conformément au dossier de déclaration au titre de la loi sur l'Eau.

A St Lo
Le 22/02/2024

Service des Eaux de SAINT LO AGGLO

La directrice du cycle de l'eau
et des infrastructures
de Saint-Lô Agglo
Stéphanie Legendre

Commune de MOYON-VILLAGES

Le Maire
JP LOUISE



Sous réserve que les prescriptions techniques de Saint-Lô Agglo soient respectées.



ATTESTATION RACCORDEMENT

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement Communal du « Carrefour de Paris » sur la Commune de MOYON-VILLAGES, le service des eaux de ST LO AGGLO et la Commune de MOYON VILLAGES, autorisent le raccordement de ce projet au réseau assainissement EAUX USÉES existant, le projet prévoyant la création d'un poste de refoulement au niveau du chemin de la Prévosté et le raccordement par refoulement au réseau gravitaire situé « Rue du Petit Costil ».

A S^LL^G
Le 22/02/2024

Service des Eaux de SAINT LO AGGLO


La directrice du cycle de l'eau
et des infrastructures
de Saint-Lô Agglo
Stéphanie Legendre

Commune de MOYON-VILLAGES

Le Maire
JP LOUISE



Sous réserve que les prescriptions
techniques de Saint-Lô Agglo
soient respectées